

VIII. ÉCONOMIE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE

JUSTIFICATION

Augmentation de l'espérance de vie, amélioration du confort matériel d'une grande partie de la population, déploiement d'innovations technologiques complexes et accroissement considérable de la production marchande de biens et de services, sont autant d'accomplissements permis par les trajectoires de développement de nos sociétés occidentales. Mais derrière le panache macroscopique de cette croissance statistique, les inégalités s'accroissent (Piketty, 2013), l'accès à l'emploi demeure un problème majeur, et la fragilité du système économique, dont la crise de 2007 offre un exemple patent, questionne la pérennité de nos modèles socio-économiques. Ceux-ci sont par ailleurs confrontés aujourd'hui à une crise culturelle profonde. L'intégration des sociétés dans une économie globalisée a accentué les interdépendances économiques, réduisant la marge d'autonomie et d'autodétermination des individus et communautés. Par ailleurs, les bouleversements rapides des modes de vie survenus depuis la moitié du XXe siècle, par la diffusion rapide d'innovations technologiques, organisationnelles et juridiques, se sont aussi traduits par une fragilisation des liens sociaux et une perte de repères, qui débouchent aujourd'hui sur une crise du sens. S'ajoutent d'autres enjeux, qui, appréhendés tout d'abord comme des « externalités » de manière isolée, révèlent désormais une crise multidimensionnelle complexe et globale : perte de biodiversité, changement climatique, modification des cycles géochimiques (e.g. cycles du nitrogène et du phosphore) (Rockström et al., 2009a), pollutions locales et globales multiples, surexploitation et raréfaction des ressources naturelles, tensions géopolitiques autour de leur contrôle, etc. Enfin, face à ces problèmes, les difficultés que nos sociétés rencontrent pour engager des transitions à la hauteur des enjeux (sans quoi ces sujets ne seraient plus d'actualité), la méfiance d'une part croissante de citoyens envers leurs gouvernements et la désaffection des urnes traduisent, sur le plan politique, une crise de la démocratie représentative. Autant d'éléments qui invitent à prendre acte de l'ambivalence de nos choix de société, et à s'interroger sur nos conceptions du "progrès" - étape préliminaire indispensable pour imaginer, questionner, évaluer, débattre et construire collectivement des futurs souhaitables et soutenables.

Dans cette perspective se dégage alors un premier axe de recherche clé : celui des **indicateurs de progrès d'une société** (et de leur mesure). L'enjeu est d'évaluer la capacité de notre société à répondre durablement aux besoins de ses membres et donc la pertinence de nos choix de société au regard de l'ensemble du *système de besoins* de la population - et non pas seulement par rapport à un besoin particulier considéré isolément. Il est pour cela nécessaire tout d'abord de bien distinguer la notion de "besoins" des modalités de réponse à ces derniers (ou «satisfiers») (Manfred Max-Neef, 1991). Il s'agira alors d'identifier les éventuelles synergies ou les contradictions qui peuvent exister, au niveau individuel, collectif et sociétal, entre des modalités de réponse à un même besoin ou à différents besoins et de proposer des pistes d'harmonisation.

Cette capacité de nos sociétés à répondre aux besoins de ses membres repose sur la santé et la stabilité des écosystèmes dont elles dépendent. Or la crise écologique multidimensionnelle

à laquelle nous faisons face nécessite une diminution massive et rapide de divers impacts environnementaux liés aux activités humaines. L'état actuel des connaissances scientifiques et techniques n'offre aucune certitude qu'une telle diminution soit compatible avec une croissance de l'activité économique : au contraire, la littérature scientifique laisse penser qu'un découplage approprié entre croissance économique et impacts environnementaux est improbable (Parrique et al. 2019, Kallis, ...). En vertu du principe de précaution, il convient donc d'explorer en priorité les pistes de transition vers une **économie de la sobriété**.

Cela nécessite, d'une part, d'interroger nos modes d'organisation sociale dans une perspective de réduction globale des flux d'extraction - production - consommation - évacuation, qui soit compatible avec l'amélioration de la qualité de vie. Les recherches pourront notamment viser à identifier d'éventuels "détours technologiques", c'est-à-dire des réponses technologiques conventionnelles à certains besoins pour lesquels sont possibles d'autres modalités de réponse moins coûteuses socialement et écologiquement. Il pourra aussi s'agir de mettre en évidence, de qualifier et de quantifier d'éventuels seuils de contre-productivité (Illich, la convivialité), au-delà desquels nos outils techniques, juridiques, ou nos institutions se retournent contre la finalité qu'ils sont censés servir.

D'autre part, la réduction des flux d'extraction-production-consommation ayant pour corollaire vraisemblable la réduction de l'activité marchande, il apparaît indispensable d'étudier, d'explorer, de proposer des pistes pour une adaptation de notre organisation socio-économique à un contexte post-croissance. Les approches prospectives sont pour cela essentielles.

La **planification écologique** de l'économie, et la restructuration et réorientation de nos systèmes productifs, leur potentiel de reconversion, l'évaluation des besoins de compétences et de formation des personnes, ainsi que celle des ressources mobilisables et des obstacles à lever pour engager une transition vers une économie sobre, résiliente et au services des besoins sociétaux, sont autant d'axes de recherche de première importance. Dans cette perspective, par exemple, la compatibilité des agencements et des outils financiers, comptables et juridiques avec les besoins d'une transition vers une économie sobre doit être interrogée afin d'identifier les transformations nécessaires du secteur financier et les modalités possibles de financement d'une telle transition.

Se posent également les questions cruciales de l'emploi et, plus largement - au-delà des aspects purement quantitatifs - celles du **travail** : il s'agit d'en interroger la nature et la finalité sociale, d'en explorer les métamorphoses possibles, mais aussi de se pencher sur son sens vécu et sur les facteurs de satisfaction des travailleurs. Il convient notamment d'approfondir l'étude des modèles alternatifs à l'entreprise "conventionnelle" (telles que les structures coopératives, les entreprises à but d'emploi, etc.), d'explorer les conditions et les modalités suivant lesquelles ces alternatives peuvent "faire système", et d'analyser le potentiel transformatif d'une telle transition vers une économie de la coopération plutôt que de la compétition .

Par ailleurs, face aux enjeux de justice sociale, à la croissance des inégalités et à l'instabilité des économies de marché, la centralité du rôle du travail rémunéré et des marchés dans l'accès aux ressources nécessaires à la satisfaction des besoins fondamentaux doit être interrogée. Dans cette optique, il est essentiel d'explorer le potentiel d'autres formes d'organisation collec-

tive et d'autres modalités d'allocation et de répartition des ressources et des richesses que le marché, en particulier **les communs**.

Il s'agit également d'étudier le potentiel de **relocalisation** économique, non seulement dans une optique de réduction des flux de marchandises et de leurs impacts environnementaux associés, mais aussi dans une perspective de résilience, d'autonomie et de démocratie économique des territoires. Ces derniers aspects impliquent également une réflexion sur l'échelle et le degré de centralisation appropriés des systèmes productifs.

DOMAINES D'INTERVENTION

1. La planification écologique de l'économie

Propositions de recherches - Bloc 57

- De quels indicateurs les citoyens ont-ils/elles besoin pour s'orienter individuellement et/ou collectivement à travers la transition écologique et sociale ? Dans quel cadre structuré, cohérent et opérationnel organiser ces indicateurs ? Quels usages pour ces indicateurs ?
- Quelle cartographie proposer des besoins fondamentaux et de nos modalités de réponse à ces besoins ? Comment évaluer la pertinence et l'efficacité sociétale de réponse à ces besoins ?
- Quel est le potentiel de reconversion de l'appareil productif actuel au regard des besoins de la transition écologique ? Quelles sont les compétences et les outils nécessaires pour une réorientation écologique de l'économie ? Quels sont les manques/décalages actuels ? Comment les combler ? Quels seront les besoins de formation ? Comment celle-ci peut-elle être dispensée ?
- Comment repenser le système éducatif pour y inclure les enjeux de la transition, favoriser les démarches de coopération et la solidarité ? Comment accroître la participation des citoyens aux programmes éducatifs ?
- Quelles politiques de protection sociale peuvent-être imaginées pour garantir la sérénité économique, l'accès aux besoins fondamentaux de chacune et chacun à travers cette transition ?
- Quels outils financiers, comptables et juridiques sont appropriés pour permettre la transition écologique et sociale ? (les outils actuels conviennent-ils ? Sinon, par quoi les remplacer ou vers quoi les faire évoluer ?). Quelles restructurations du secteur financier sont nécessaires pour permettre la transition écologique et sociale ?

Propositions de recherches - Bloc 58

La transformation du travail

- Quelles structures de production et quels modes d'organisation sont les plus appropriés et appropriables pour la transition écologique et sociale ? Quel peuvent être les rôles des modèles alternatifs à l'entreprise conventionnelle (eg. coopératives, entreprises à but d'emploi, etc...) dans la transition ? Quels sont les obstacles et les conditions au développement de ces modèles alternatifs ?
- Comment améliorer la qualité des emplois et la satisfaction du travail ?

- Quelles options sont disponibles pour le partage et la diminution du temps de travail suivant les métiers, les secteurs d'activité ? Quelles sont leurs implications possibles ?

Propositions de recherches - Bloc 59

Les communs et la relocalisation

- Quels instruments pertinents pour réduire les inégalités socio-économiques ? Quels outils de redistribution ? Quelles sont leurs implications possibles ? Quel peut être le rôle des communs dans la satisfaction des besoins fondamentaux de la population pour les différents territoires ? Quels modes d'organisation pertinents ?
- Quelles sont les pistes envisageables pour une relocalisation de l'économie ? Quels degrés d'industrialisation et de centralisation peut-on envisager pour la production ?
- Quelles modalités de contrôle citoyen sur l'innovation technologique peut-on imaginer ?
- Quels standards de production industrielle peut-on imaginer pour favoriser la compatibilité, la réparabilité, et le recyclage des appareils productifs, des biens de consommation et des équipements ?
- Comment favoriser le débat social, l'appropriation citoyenne des enjeux de la transition, l'investissement politique et la participation citoyenne ? Quels outils pour favoriser la démocratie directe ?